



**VIE**  
**SCOLAIRE**  
COLLÈGE DEBUSSY

***Bilan d'activité***

***2020 / 2021***

Le service Vie Scolaire comprend deux Conseillères Principales d'Éducation (CPE) et 10 ou 11 Assistants d'Éducation (AED).

Les CPE :

Mme Vidas, titulaire en poste depuis septembre 2019, cette année en charge des 6èmes et 5èmes

Mme Roger, titulaire en poste depuis septembre 2020, cette année en charge des 4èmes et 3èmes

Les assistants d'éducation :

tout d'abord répartis en 3 temps plein et 8 mi temps ( soit un total de 7 équivalents temps plein), un des mi temps a été réparti entre les collègues volontaires suite à une démission.

Cette année scolaire a été très particulière pour la vie scolaire. En effet, les deux CPE viennent d'arriver dans l'établissement ( l'une l'an dernier, mais avec la fin d'année en moins et le départ en fin d'année de la CPE en poste depuis plus de 30 ans, l'autre cette année), c'était donc plutôt une année d'observation, et de diagnostic, afin d'élaborer un projet pour la vie scolaire pour la rentrée prochaine.

C'était également une année particulière en raison du contexte sanitaire, des multiples changements de protocoles, et de la difficulté voire de l'impossibilité de réunir les élèves pour monter des projets ou organiser des activités.

## **L'ÉTABLISSEMENT**

928 élèves dont 51% issus de CSP très favorisée, et 12 % de CSP défavorisée, pour 9,2% de boursiers.

L'établissement compte 91% de demi pensionnaires.

La configuration de l'établissement, malgré le caractère agréable de ses espaces verts, comporte de très nombreuses contraintes :

- une entrée sur la rue très éloignée du bâtiment ( plusieurs minutes à pied)
- deux cours, de part et d'autre de l'établissement, qui sont relativement exigus au vu du nombre d'élèves, et qui multiplient les postes de surveillance par deux.
- L'absence de lieu abrité dans la cour du haut, en cas de pluie ou de forte chaleur, qui oblige à laisser les élèves à l'intérieur.

Il nous est apparu au fil de l'année que la répartition des cours de récréation n'était pas la plus adaptée. En effet, les plus jeunes, qui ont encore besoin de jouer et de courir partout, sont dans la cour du bas qui comporte de nombreux recoins et escaliers. Cela génère des difficultés de surveillance et des accidents. Alors que les plus grands qui ont plus besoin d'espaces pour se poser sont dans une cour rectangulaire sans banc.

Il nous semble plus que pertinent d'inverser les cours à la rentrée prochaine.

## **LA DEMI PENSION**

Elle s'organise en deux services, de 11h30 à 12h50 et de 12h30 à 13h50. La pause méridienne est donc d'une heure 20 pour les élèves, ce qui est trop juste pour faire déjeuner dans de bonnes conditions environ 870 élèves.

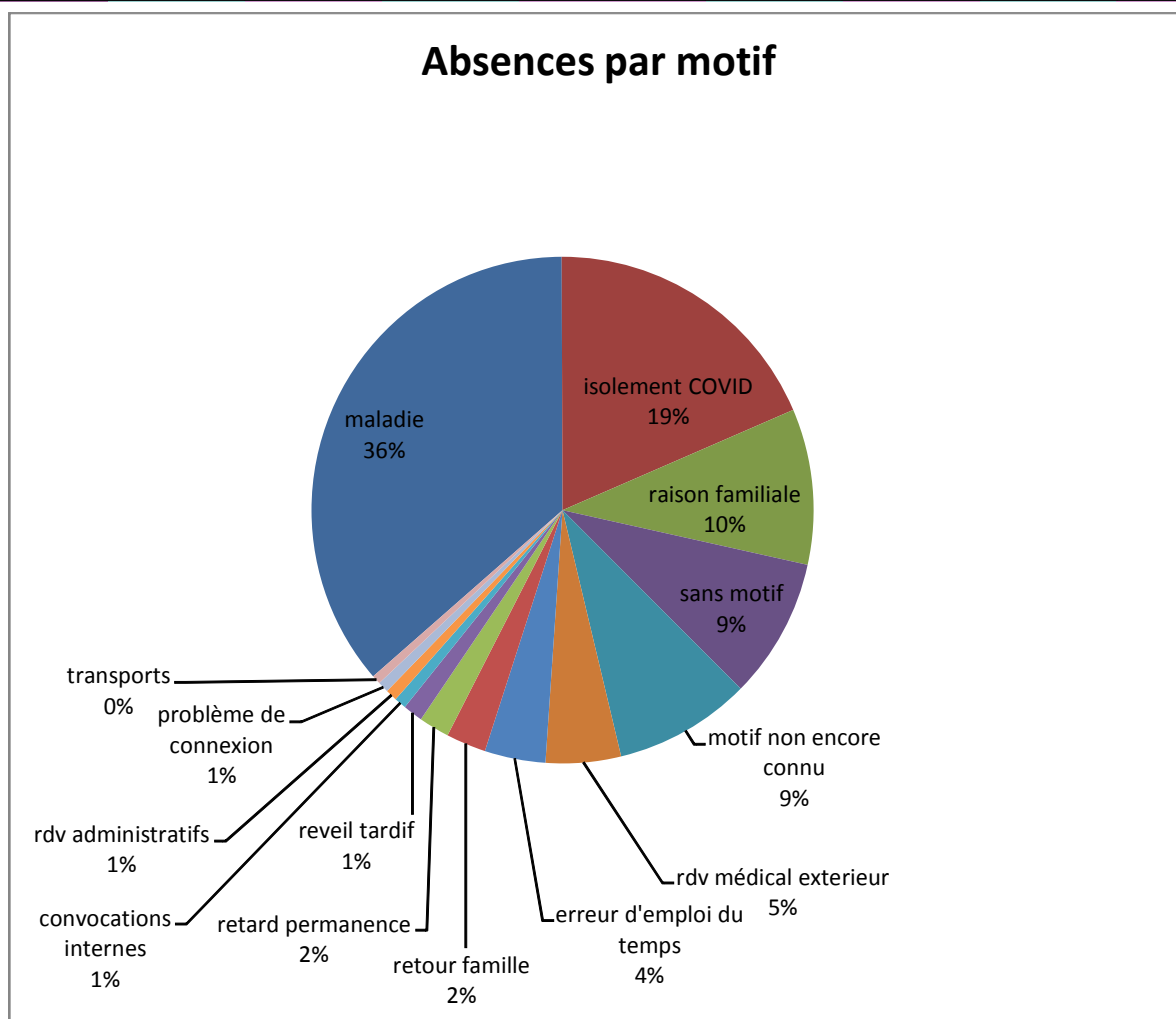
De plus, à l'heure actuelle, les élèves sont autorisés à sortir de l'établissement sur simple mot, qui sont présentés au dernier moment, et la gestion de ces mots monopolise un ou deux AED chaque jour, notamment à cause des multiples vérifications qu'il faut faire. Et même dans ce cas, trop d'élèves se font eux mêmes des mots pour sortir et la responsabilité de l'établissement pourrait être engagée. De plus, cela engendre beaucoup de gaspillage avec les repas préparés pour rien.

Propositions :

- Travailler, avec l'ensemble de l'équipe vie scolaire, un projet global sur la demi pension, et impliquer l'an prochain le CVC afin de faire de ce temps une vraie pause.
- Ne plus permettre les sorties pour les élèves demi pensionnaires sur simple présentation d'un mot, mais seulement si un responsable vient récupérer l'élève et signe une décharge.

## LES ABSENCES

Taux :	Brut				Absences non justifiées			
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Établissement	5,50%	6.06%	3.53%	<b>4,85%</b>	2,20%	2,28%	0,80%	<b>0,81%</b>
6èmes	3.1%	4.2%	2.9%	<b>4,30%</b>	0.6%	0.7%	0.7%	<b>0,50%</b>
5èmes	6.5%	6.0%	3.1%	<b>5,50%</b>	2.6%	1.9%	0.6%	<b>0,80%</b>
4èmes	6.2%	6.3%	3.9%	<b>5,50%</b>	2.7%	2.5%	1,00%	<b>1,20%</b>
3èmes	6.3%	7.8%	4.5%	<b>4,10%</b>	2.9%	4,00%	0.9%	<b>0,70%</b>



**Nombre d'élèves ayant plus de 20 demi-journées d'absence sur l'année :**

	>20 ½ j	Dont >50 ½ j	Dont > 100 ½ j
2017-2018	363	62	17
2018-2019	377	72	20
2019-2020	201	31	6
<b>2020-2021</b>	<b>222</b>	<b>43</b>	<b>5</b>

Les chiffres de l'absentéisme sont plutôt satisfaisants, et en baisse malgré le contexte particulier et l'alternance distanciel / présentiel. On note que près de 20% des absences sont dues à l'isolement COVID, ce qui augmente encore les chiffres.

Il y a 9% d'absences pour lesquelles aucun motif n'a été fourni par la famille et 9% « sans motif », ce qui n'est pas très élevé, mais qui pourrait être amélioré, notamment sur les absences perlées, plus difficiles à repérer rapidement.

Propositions :

- travailler l'an prochain avec le référent décrochage scolaire à l'élaboration d'un outil de détection et de signalement des enseignants vers les CPE
- élargir le dispositif de suivi de classe par les AED en les formant au repérages des signaux faibles.

## LES RETARDS

Nombre de retards				
Niveaux	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
6èmes	440	657	557	338
5èmes	648	926	535	586
4èmes	1158	1352	567	966
3èmes	863	1726	758	598
total	3109	4661	2417	2488

Le nombre de retards reste élevé même s'il est en baisse ( dernier retard enregistré en 2019 / 2020 le 13 mars, donc un trimestre complet en moins pour un chiffre a peu près stable). Les actions mises en place ont donc porter leurs fruits en partie. Cependant il y a encore beaucoup d'élève qui arrivent au compte goutte au collège, et qui du fait de la configuration de l'établissement sonnent et se rendent directement en cours. Il y a également de nombreux retards à l'intérieur de l'établissement .

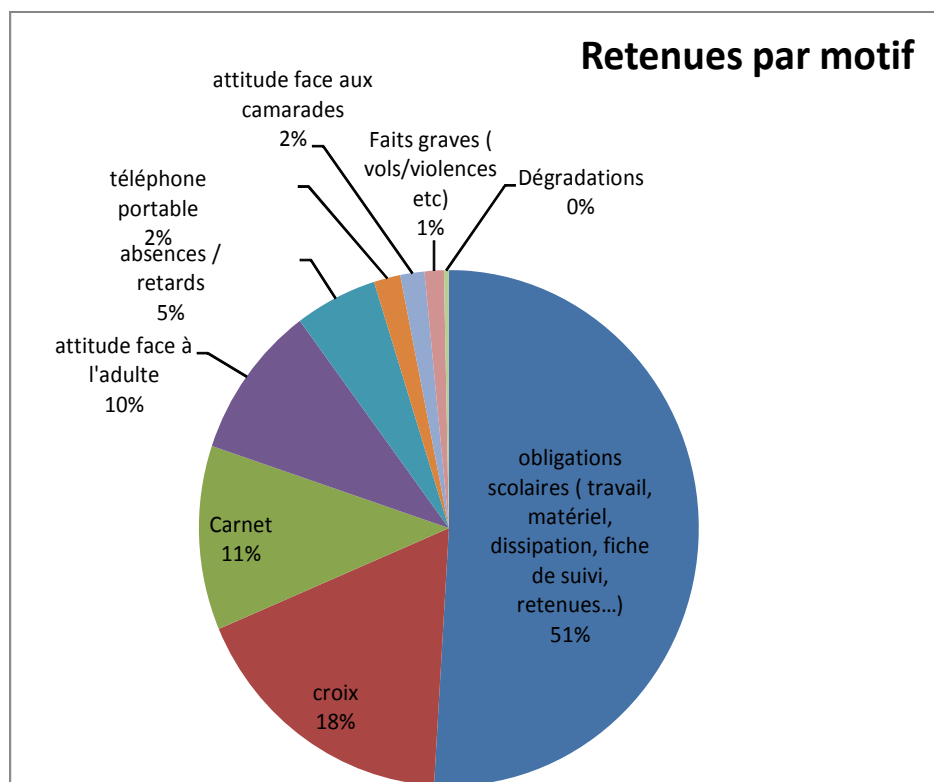
Propositions :

- modifier le protocole d'accueil des élèves retardataires en fermant le portail dès la première sonnerie et en ne les laissant pas arriver par eux mêmes ( récupération des retardataires à la grille, fermeture à partir d'une certaine heure)
- renforcer le contrôle des mouvements dans les couloirs. Les CPE ont pu tester dans d'autres établissements la suppression de la mise en rang, qui a permis de soulager tout le monde ( enseignants, élèves et vie scolaire) en supprimant un temps très conflictuel, et qui réduit significativement les retards ( les AED sont soit dans les couloirs soit en « voiture balai » et vident les couloirs avant de redescendre)

## LES PUNITIONS

### Retenues

Niveaux	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
6èmes	87	169	153	86
5èmes	62	244	176	214
4èmes	238	337	150	128
3èmes	89	255	166	61
total	476	1005	645	489



*(Attention, beaucoup de retenues ne sont pas rentrées dans Pronote, les chiffres ne sont sans doute pas totalement significatifs)*

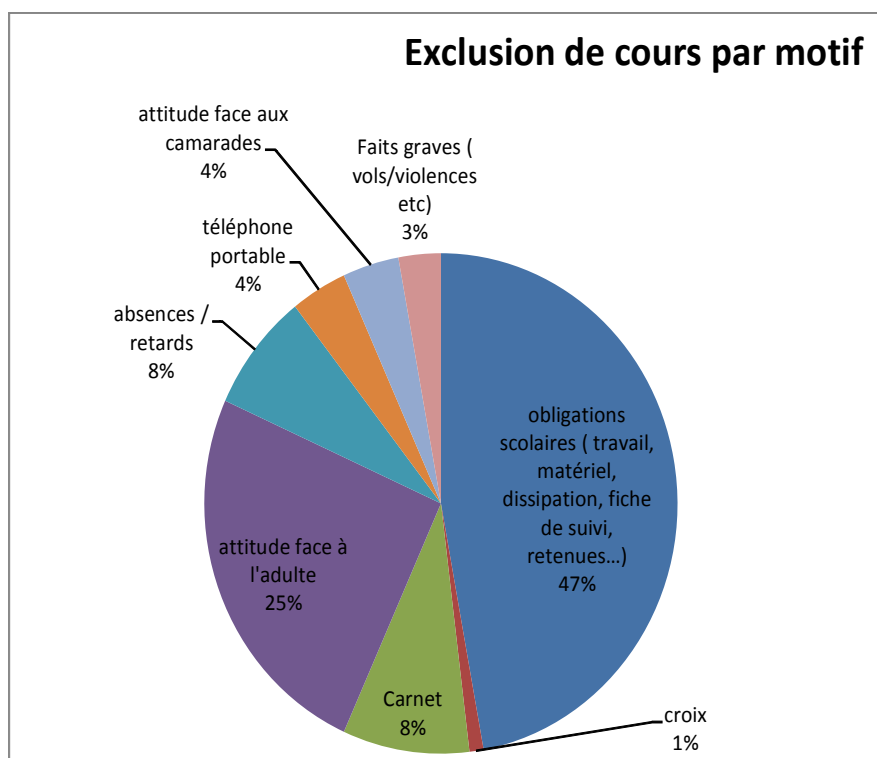
De plus, il semble que le suivi des retenues ne soit pas toujours renseigné, mais nous constatons qu'il y a un certain nombre de retenues non faites.

Propositions :

- mettre en place une salle de retenue
- installer un PC en permanence pour pouvoir faire le suivi
- travailler sur les motifs et le travail donné en retenue collectivement afin de leur donner plus de sens

## Exclusions de cours

Niveaux	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
6èmes	9	22	21	5
5èmes	21	64	19	23
4èmes	14	83	10	38
3èmes	23	126	22	14
total	67	295	72	80



Le nombre d'exclusion de cours ( comme pour les retenues) est sans doute en dessous de la réalité, mais reste raisonnable. On peut noter cependant que la moitié d'entre elles ont un motif relevant de la mise au travail et non de la perturbation grave de cours, il pourrait être intéressant de se pencher sur la prise en charge des élèves décrocheurs là encore.

Propositions :

- établir un protocole commun d'exclusion de cours, afin de rendre cette punition plus solennelle
- travailler sur l'accrochage scolaire pour prendre en charge de façon plus appropriée les oublis de matériel et les difficultés de mise au travail en classe.

## LES SANCTIONS

Sanctions	6ème	5ème	4ème	3ème	total
Avertissements	9	5	13	5	32
Blâmes					0
Exclusions temporaires de la classe					5
Exclusions temporaires du collège	5	7	13	2	27
Mesures de responsabilisation		2			2
Exclusions définitives du collège		1	2		3
Total des sanctions	14	15	28	7	69

Le nombre de sanctions, rapportées au nombre d'élèves, est peu élevé, cela reflète bien une année scolaire plutôt calme, avec des enfants qui connaissent globalement les limites (nombre de punitions élevé).

Cependant, le processus de prise de sanction, de la rédaction du rapport à la décision, semble manquer de clarté ( tant sur le plan juridique pur que sur le plan de la procédure propre à l'établissement) et de transparence, et cela a pu générer de l'incompréhension entre les membres de l'équipe éducative.

Propositions :

- Expliciter le cadre juridique de la sanction et les obligations légales y afférant.
- Définir collectivement des procédures internes dans le cas de demande et de prise de sanction ( comment rédiger un rapport, à qui le transmettre, qui contacte la famille et à quel moment, comment se décide la sanction, comment la décision est communiquée aux équipes et par qui).

## LES PERMANENCES

Il y avait cette année de nombreuses permanences régulières, auxquelles s'ajoutaient les permanences dues aux absences de professeurs.

L'établissement compte une seule salle de permanence de 45 places environ pour l'établissement, cela aussi pose de réels problèmes d'organisation, surtout cette année avec l'interdiction du brassage d'élève entre niveaux voire entre classes.

D'autre part, la salle de permanence n'est pas équipée d'un ordinateur, et les AED ne peuvent donc pas faire l'appel directement sur Pronote, le registre de permanence n'étant pas reporté. On ne sait donc pas toujours en temps réel quels sont les élèves présents en permanence ou dans le collège.



Il est indispensable pour la rentrée prochaine de redéfinir clairement ces heures d'études, et d'encadrer leur prise en charge par les assistants d'éducation, afin que ces heures ne soient pas des heures de récréation, facultatives. Cela sera fait par le biais d'une fiche de poste détaillée.

## **L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE LA VIE SCOLAIRE**

L'équipe de vie scolaire est une équipe dynamique, qui a été habituée à travailler en autonomie au cours du 3ème trimestre 2019/2020. Il ont le soucis du service aux élèves comme à la communauté éducative. Ils sont donc très sollicités, souvent dans l'urgence, pour un grand nombre de micro-tâches qui se cumulent, et il est vite difficile d'établir des priorités. Il est donc nécessaire de rendre lisibles les priorités de la vie scolaire, après accord avec l'équipe de direction, en redéfinissant mieux les postes des AED ( notamment en ce qui concerne l'accueil des élèves et le travail de bureau) et en établissant des fiches de postes pour chacun. Ces fiches seront portées à la connaissance de tous les personnels, ce qui aidera à clarifier les missions de la vie scolaire.

Ce travail s'organisera à partir des diverses réunions du mois de juillet.

## **L'ANIMATION ÉDUCATIVE**

Comme rappelé en introduction, le contexte particulier de cette année scolaire au collège Debussy n'a pas facilité la mise en place d'actions éducatives.

Mme Vidas s'est chargée de la formation des délégués, avec des séances de 2h par niveaux.

La vie scolaire a surtout été en appui de diverses actions et très active dans la mise en place et l'explicitation au quotidien des protocoles sanitaires. Elle devra être force de proposition, à travers l'assemblée des délégués et le CVC (qui n'a pas réussi à fonctionner cette année) pour œuvrer à l'amélioration du climat scolaire pour l'année scolaire 2021 / 2022.

## **L'ENJEU DU PASSAGE À OZE ET AU TOUT NUMÉRIQUE**

A la rentrée 2021, le collège Debussy passe à Oze et abandonne totalement Pronote, ainsi que l'usage du carnet papier. Il faut donc dès les permanences de juillet mettre en place la formation du personnel vie scolaire à Oze, et mettre en place les nouveaux protocoles sans carnet : entrée et sortie, gestion des cartes, communication avec les familles, justification des absences ... afin de pouvoir aborder la rentrée sereinement et d'avoir tous les éléments de réponse pour rassurer élèves et familles.